

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 12 (1891)
Heft: 1

Artikel: Bulletin mensuel : (5 janvier 1891)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (5 janvier 1891¹).

Depuis que la convention anglo-française a reconnu à la France, comme sphère d'influence, l'immense territoire situé au sud de l'Algérie et de la Tunisie, jusqu'au Niger, les autorités françaises de la métropole et de la colonie songent sérieusement à rattacher aux trois provinces qui constituent l'**Algérie** les oasis du sud : de Gourara, du Touat et du Tidikelt. M. Tirman, gouverneur général de la colonie entreprendra un voyage dans le sud pour préparer les voies à cette extension de l'influence française, en même temps que pour juger par lui-même de la possibilité de prolonger la ligne du chemin de fer de Biskra à Ouargla et Amguid. Le Conseil général de Constantine a décidé de mettre à la disposition de sa commission départementale une somme de 100,000 fr. pour étude complémentaire de la section Ouargla-Amguid.

Un correspondant du *Journal des Débats* a donné des renseignements détaillés sur la fuite d'un des **Targui** faits prisonniers il y a trois ans par les Chaamba, interné en Algérie, et amené à Paris pendant l'Exposition de l'année dernière. A son retour dans la colonie, il fut envoyé au douar Madjaja, près d'Orléansville, où il jouissait d'une liberté relative. On estimait que son ignorance de la langue arabe l'empêcherait de s'évader. Néanmoins, le 22 octobre, il fit seller de nuit, par son nègre Bou Setta, les deux meilleurs chevaux du caïd Si Henni, son gardien et son hôte, et armés de deux bons fusils, tous deux sont sortis du bordj. Quand le caïd a été prévenu, les deux fugitifs devaient avoir fait au moins soixante kilomètres de chemin. On télégraphia dans toutes les directions, mais sans succès. Toutefois on conjecture que le Targui et son nègre se sont sauvés soit au Maroc, soit chez les Ouled-Sidi-Cheik.

Cette évasion, que les autorités officielles croyaient impossible, fait comprendre qu'à l'avenir, pour garder des Touaregs, on fera mieux de

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

les interner ailleurs que dans les douars algériens ; en Corse, par exemple, où le climat est très bon, même pour un Targui.

A son arrivée à **Zanzibar**, le major **de Wissmann** a chargé un grand négociant hindou, Sewa Hadji, de réunir 7000 porteurs pour une grande expédition qu'il dirigera prochainement vers le territoire des grands lacs, quand ses pouvoirs comme commissaire de la côte de l'Afrique orientale allemande auront expiré. Les agents de Sewa Hadji sont déjà partis pour l'intérieur afin d'y enrôler des porteurs ; ils comptent en recruter la plus grande partie dans l'Ou-Nyamouési dont les indigènes ont l'habitude de se louer pour faire le service de porteurs entre la côte et les lacs.

Un des livres blancs distribués au Reichstag est relatif à l'insurrection de l'Afrique orientale et contient un rapport adressé par le lieutenant Schmidt au chancelier de l'empire. Ce rapport est un exposé de l'activité déployée par **Émin-pacha**. Pendant son séjour à Tabora, celui-ci a conclu un traité d'amitié avec les Arabes ; il a nommé un vali et arboré le pavillon allemand. Les Arabes lui ont livré un canon de bronze, des mitrailleuses, quantité de munitions de guerre et de l'ivoire. D'autre part, la *Deutsche Colonial Zeitung* a publié une longue lettre d'Émin-pacha, qui contient tout un programme de colonisation de la région des lacs placée dans la sphère d'influence allemande. Nous en reproduisons les points principaux :

« Notre premier devoir, » dit le pacha, « après que la tranquillité sera rétablie sur la côte, sera de créer à l'intérieur un poste central. Par sa situation, Tabora est tout désigné pour être choisi ; on y mettrait 150 hommes. On fonderait ensuite trois ou quatre autres grands postes dans chacun desquels on laisserait une centaine d'hommes sous le commandement d'un officier allemand. Ces soldats seraient d'abord pris parmi les hommes de la côte ; mais peu à peu, on devrait arriver à recruter les garnisons de ces postes parmi les indigènes de l'intérieur ; ceux-ci sont aptes, en effet, à devenir d'excellents soldats, ils sont peu exigeants, et se contentent d'une solde très faible. On choisira, de préférence, des esclaves devenus libres. Les stations principales une fois établies, il faudrait en créer une série de moins importantes, en des points bien choisis, avec 50 ou 60 hommes de garnison, commandés par un sous-officier allemand. Afin de subvenir aux frais d'établissement et d'entretien, les chefs locaux payeraient un tribut en ivoire, et les indigènes fourniraient du blé. Des porteurs seraient mis, moyennant salaire, à la disposition des troupes. L'importation de la poudre, du plomb et des armes serait rigou-

reusement interdite. On essayerait d'acclimater, dans les principaux postes, des animaux domestiques, des chameaux, des buffles, etc. Chaque soldat aurait une certaine étendue de terre à cultiver. Il conviendrait de diviser les territoires allemands en trois parties : la première, comprenant la côte, le Kilimandjaro et Mpouapoua ; la seconde, comprenant la région des lacs du Nord avec Tabora pour centre ; la troisième, allant du Nyassa à Lindi et à Mikindani. Ce serait d'abord à l'empire à pourvoir aux premières dépenses. Mais le pays serait rapidement, dans trois ans probablement, en mesure de payer tous les frais. Le Trésor impérial aurait à déboursier environ un million et demi.

Quant à la politique à suivre à l'égard des indigènes, il faut s'arranger avec les Arabes, au lieu de tenter de les expulser, comme le proposent certaines personnes, et l'on doit travailler à la suppression progressive de la traite. »

Ce programme paraît avoir été favorablement accueilli en Allemagne. On le trouve simple, clair et d'une exécution relativement facile. La *Gazette de Cologne* en recommande vivement l'adoption.

Il ne paraît pas cependant qu'il ait été approuvé par le major de Wissmann, car les dernières nouvelles portent qu'un ordre a été envoyé à Emin-pacha pour lui enjoindre de revenir à la côte.

Le *Journal des Débats* a publié une correspondance de **Madagascar**, du 2 novembre, rapportant succinctement un nouveau voyage fait par le Dr Besson dans une partie à peu près inconnue de l'île ¹.

Dans un premier voyage, au mois d'août, le vice-résident français de Fianarantsoa et le P. Talazac étaient parvenus, par le nord, au pied du plateau d'Ikongo, la forteresse de Tsiandraofana, roi des Tanalas. Ils ne purent, il est vrai, arriver à voir ce dernier ; mais ils avaient été bien reçus par les Tanalas, et se promettaient de pousser plus avant, quand l'occasion s'en présenterait. Elle se présenta, en effet, le mois suivant. Le Dr Besson et le P. Talazac reçurent un message de Tsiandraofana qui les invitait à le venir voir, leur promettant qu'ils seraient bien accueillis. Aussi n'hésitèrent-ils pas à se mettre en route, et, dans les premiers jours de septembre, ils partirent de nouveau pour le pays des Tanalas, qu'ils gagnèrent cette fois par le sud d'Ikongo. A leur arrivée au village de Maromiandry, où réside en temps de paix le roi Tsiandraofana, les voyageurs furent reçus par ce dernier avec la plus grande cordialité. Après un échange de présents et le kabary obligé, le Dr Besson

¹ Voy. la carte V^e année, p. 164.

et son compagnon de voyage reprirent la route de Fianarantsoa ; ils n'avaient pu, il est vrai, faire l'ascension du plateau d'Ikongo, mais ils avaient reconnu le pays, au moins dans ses lignes principales. La région habitée par les Tanalas indépendants embrasse une étendue de 3,600 kilomètres carrés, s'étendant sur une longueur de 80 kilomètres du sud au nord et de 45 kilomètres de l'est à l'ouest. Elle est limitée, à l'est par les premiers contreforts boisés de la chaîne côtière de l'île, à un jour de marche de la côte ; à l'ouest, par la ligne de partage des eaux de l'océan Indien et du canal de Mozambique ; au nord, par la route de Fianarantsoa à Mananjary ; au sud, par la route qui va d'Imahazoni à Ambohipeno, sur la Matitanana. La population serait d'environ 10,000 à 15,000 âmes. Le pays est riche et bien cultivé. Il est malheureusement à prévoir qu'un jour viendra où, par suite de leur imprévoyance, les Tanalas auront détruit les richesses que la nature leur a prodiguées. Ils brûlent la forêt pour faire leurs plantations ; la couche d'humus une fois épuisée, ils vont planter plus loin, en se servant du même procédé. Aussi les magnifiques forêts qui couvraient ce pays disparaissent-elles rapidement, et bientôt il n'en restera plus que le souvenir. Les Tanalas sont, paraît-il, honnêtes et doux. Le vol et le crime sont chez eux des plus rares ; la polygamie y existe, mais elle semble être l'apanage des chefs. Leur intelligence est de beaucoup supérieure à celle des Betsiléos, leurs voisins. Ils sont hospitaliers, mais ne supportent aucune ingérence étrangère dans leurs affaires. Les Tanalas n'admettant pas l'extradition, les gens qui ont maille à partir avec la justice de leur pays vont chercher chez eux un refuge.

Jusqu'ici les établissements missionnaires allemands fondés dans le territoire attribué à la sphère d'influence allemande dans l'Afrique orientale, sont très peu nombreux, et la guerre qui a sévi le long des côtes a rendu leur situation très précaire. L'Église morave, à laquelle l'Afrique doit déjà beaucoup, pour l'œuvre que ses missionnaires ont faite chez les Hottentots et chez les Cafres, a été sollicitée de fonder une nouvelle mission dans les territoires de l'Afrique orientale sur lesquels s'étend la protection de l'empire allemand. En même temps, un legs lui était fait d'une somme assez considérable avec la condition qu'elle créât une œuvre nouvelle en pays païen, et que les agents qui y seraient employés eussent à s'occuper de la suppression de la traite et de l'esclavage. Après avoir sérieusement examiné la question, et s'être assuré que le gouvernement de l'empire allemand lui garantirait toute liberté d'action et lui accorderait sa protection, le conseil de l'Église morave a

décidé de fonder une première station sur les flancs méridionaux de ce que l'on appelle d'ordinaire les monts de Kondé, s'élevant en terrasses sur les rives nord et nord-ouest du lac **Nyassa** ¹. D'après le *Journal de l'Unité des Frères*, l'emplacement choisi serait près de la frontière sud-ouest des territoires reconnus à l'Allemagne par la convention anglo-allemande. Elle offre de grands avantages climatiques; elle est rendue accessible par une voie navigable de l'embouchure du Zambèze à la tête du lac, interrompue seulement par les rapides du Chiré le long desquels existe un portage. Le voisinage de Karonga, station de la mission de l'Église libre d'Écosse, fournira aux missionnaires moraves, parmi lesquels se trouvent M. Théophile Richard, Neuchâtelois, et M. Meyer dont le père a été missionnaire chez les Cafres, un point d'appui pour leurs premiers travaux. Pour le moment, les relations des Anglais de Karonga avec les Arabes esclavagistes sont pacifiques. M. Johnston, consul britannique à Mozambique, dans son voyage de l'an dernier au Nyassa et au Tanganyika, doit avoir conclu avec eux un traité, auquel il a fait allusion dans le mémoire qu'il a lu le 11 novembre à la Société de géographie de Londres, mais sans dire si, dans les conditions de paix, les Arabes se sont engagés à s'abstenir de faire leurs razzias habituelles pour enlever des esclaves. Quoi qu'il en soit la région susmentionnée était une de celles où la traite sévissait le plus, et les missionnaires moraves ont devant eux une œuvre excellente, si la protection de l'empire allemand peut s'étendre à ces parages, empêcher les caravanes d'esclaves, et permettre aux établissements de la station d'apprendre aux jeunes enfants libérés, le travail libre en échange du travail servile auquel ils auraient été voués s'ils fussent restés aux mains des esclavagistes.

M. Henrique de Carvalho, l'explorateur du pays du Mouata-Yamwo, a été chargé de se rendre à Bruxelles pour prendre part aux négociations renouées entre le gouvernement portugais et celui de l'État indépendant du Congo relativement à la délimitation de leurs frontières en Afrique. N'ayant pu tomber complètement d'accord, les deux parties remettront l'affaire au jugement arbitral du Conseil fédéral suisse. Mais l'arbitrage ne portera pas sur la question du **Lounda**, au sujet duquel le

¹ Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas là de chaînes de montagnes proprement dites. Les explorateurs Thomson et Rigaud qui ont traversé le plateau africain de Dar-es-Salam à la tête du Nyassa ont constaté qu'au nord du lac le plateau se termine par une arête, d'où l'on descend au lac par une succession de terrasses plus ou moins distantes les unes des autres; V. la carte II^{me} année, p. 148.

Portugal et l'État du Congo ont transigé en se partageant le territoire du Quango oriental par parts à peu près égales.

On vient de recevoir à Bruxelles des nouvelles du capitaine Van Gèle, qui avait été chargé par l'État indépendant du Congo de reconnaître le cours de l'**Oubangi** et de ses affluents de la rive gauche, et dont on n'avait pas eu de lettre depuis le 23 décembre 1889. Après avoir fondé un poste près des rapides de Zongo, dans l'été de l'année dernière, le capitaine Van Gèle a fait franchir les rapides à ses deux petits steamers; puis il a remonté, avec le lieutenant Marinel, le lieutenant de Rechter, le sous-lieutenant Busine et deux autres personnes, le cours du haut Oubangi jusqu'à la zeriba d'Abdallah, près d'Ali-Kobo, point visité par le docteur Junker en 1883. Le cours de l'Oubangi est ainsi reconnu aujourd'hui sur une longueur de plus de 1,200 kilomètres.

D'autre part, une dépêche de Boma, du 15 décembre, nous fournit, d'après des lettres reçues de l'Oubangi, les renseignements suivants : En face du poste extrême créé près des rapides de Zongo, les officiers de l'État indépendant avaient planté leur pavillon sur un îlot de l'Oubangi et l'avaient confié à la garde de trois hommes. Dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre, des indigènes se disant amis apportèrent au caporal zanzibarite quelques vivres; celui-ci, malgré sa consigne, laissa approcher sept hommes armés. Un instant après, il était massacré et les indigènes emportaient son corps. Les deux autres gardiens, blessés seulement, ont pu se jeter dans les fourrés et s'échapper. « Les hostilités ont toujours existé, dans l'Oubangi, entre les indigènes et les blancs; mais jamais les attaques des noirs n'avaient eu ce caractère audacieux. Les premières relations entre blancs et noirs sur l'Oubangi ayant eu ce caractère fâcheux, il sera difficile de les modifier. »

Dans un article qu'il intitule la Course internationale au lac **Tchad**, le *Times*, du 17 décembre, constate les efforts que font actuellement les Anglais, les Allemands et les Français pour étendre leurs possessions du golfe de Guinée, du Cameroun et du Congo vers le lac Tchad, et conteste à la France le droit de chercher, par ses explorations, à relier ses territoires du haut Oubangi au bassin du Chari et du lac Tchad. Il est également jaloux des Allemands : du lieutenant Morgen qui, depuis le mois de mars, se trouve dans la région des sources du Benoué; du Dr Zintgraff, qui se dirige sur l'Adamaoua; du gouverneur du Cameroun, M. de Soden, qui lance ses agents dans la direction du N. S. Il estime que la Royal Niger Company a seule le droit d'attribuer à la sphère d'influence anglaise les territoires à l'est du lac Tchad : Bornou,

Baghirmi, Ouadaï, etc., et s'il est possible de traiter avec ces États, la Compagnie anglaise ne laissera pas à des aventuriers étrangers le soin de le faire. Le *Times* paraît concevoir le plan de relier les territoires d'influence anglaise de l'Afrique occidentale avec ceux que le traité anglo-allemand a reconnus à l'Angleterre dans l'Afrique orientale. Ce serait le pendant du fameux plan de l'année dernière, d'une zone de territoires anglais du Cap au Caire. « La Compagnie royale du Niger, » dit le grand journal anglais, « a raison de soutenir que les Français n'ont pas le droit de pénétrer en intrus au sud ni à l'est du lac Tchad. »

A cela le *Journal des Débats* fait observer que « le *Times* trouverait sans doute légitime et excellent que la Royal Niger Company, déployant une activité égale à celle de la British East African Company, traitât avec le Baghirmi et le Ouadaï et rejoignît ainsi cette dernière qui s'est attribué le Darfour. L'Angleterre, qui a dû renoncer à établir une ligne de possessions ininterrompues de l'embouchure du Nil au Cap, réaliserait ainsi un autre rêve en s'étendant horizontalement de l'Atlantique à la mer des Indes. Nous n'aurions rien à objecter à ces plans à la Picrochole, — chacun étant libre de souhaiter ce qui lui plaît, — si le *Times* ne prétendait ériger dès maintenant, en droits découlant des traités, ce qui est œuvre de pure imagination. Où a-t-il vu, par exemple, que le dernier traité anglo-français nous interdise toute extension autour du lac Tchad, au sud ou à l'est(?) de la ligne tirée de Barroua à Say ? La convention du 5 août ne contient rien de semblable. Elle dit :

« Art. 2. Le gouvernement de S. M. Britannique reconnaît la zone d'influence de la France, au sud de ses possessions méditerranéennes, jusqu'à une ligne de Say sur le Niger à Barroua sur le lac Tchad, tracée de façon à comprendre dans la zone d'action de la Compagnie du Niger tout ce qui appartient équitablement au royaume de Sokoto, la ligne restant à déterminer par des commissaires à désigner.

« Si le *Times* veut se donner la peine de relire les auteurs compétents, il se convaincra sans peine que le Bornou n'a jamais appartenu en aucune façon au royaume de Sokoto. Il est donc hors de la convention. Il est fort possible que la Royal Niger Company parvienne avant nous à y étendre son influence; mais ceci est encore dans le domaine de la théorie, puisque le *Times* lui-même se borne à dire que la Compagnie est « dans les meilleurs termes » avec le Bornou.

« Quant à l'Adamaoua, sur lequel nous n'avons guère de prétentions, c'est chose à débattre entre les Allemands du Cameroun et la Royal Niger Company.

« Il est fort exact que nombre de personnes en France souhaitent que les possessions françaises, qui ont dépassé le 4° degré nord, rejoignent le lac Tchad par les régions inconnues du Haut-Oubangi et le Baghirmi. Ces personnes n'admettent en aucune façon les prétendus « droits » anglais. Elles ne connaissent que les textes qui régissent la matière et disposent qu'en Afrique les territoires s'attribuent par l'occupation effective. Et ces personnes comptent sur les explorateurs français pour leur donner ces droits de possession. Ceux-ci, pour n'avoir pas été élevés à la grande école de M. Stanley et de M. Jameson, ne sont point des aventuriers; ils ont parfaitement conscience des intérêts nationaux qu'ils représentent, et il est fort possible qu'ils devancent même les agents si éminemment respectables de la Royal Niger Company. ¹ »

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

M. Ch. Duprat, receveur des douanes à Tébessa, a découvert, autour des remparts de cette ville, une grande quantité d'instruments de silex, qu'il attribue à l'âge de la pierre, et qu'il a envoyés à la Société archéologique de Constantine. Il a en outre trouvé aux environs de Tébessa une nécropole dont les tombes sont creusées dans le roc.

La régence de Tunis fait de louables efforts pour développer ses communications. Les études sont terminées pour une voie ferrée qui reliera Tunis à Bizerte. Le lac de Bizerte sera mis en relation avec la mer par un chenal ouvert à travers la langue de sable et les lagunes du sud-est; les navires y trouveront un abri.

Le département des mines de la régence de Tunis a découvert récemment l'existence de gisements de phosphate de chaux, s'étendant sur une surface d'environ 50 kilom. carrés, dans la région montagneuse à l'ouest de Gafsa. Les travaux entrepris ont établi, d'une façon certaine, la présence de phosphates dans les régions de Djebel-Limra, Seldja et Stah, en larges couches d'une profondeur variant entre 8 m. et 12 m.

Un égyptologue, Brugsch-bey, a découvert à Louqsor, sur le Nil, un cartouche où il est dit que le fleuve cessa, pendant sept années, d'inonder ses rives, ce qui causa une terrible famine. Brugsch-bey, calculant la date de cette famine, a trouvé qu'elle avait eu lieu en l'an 1900 avant Jésus-Christ, à l'époque où, selon

¹ A la dernière heure, le *Journal des Débats*, du 28 décembre, nous apporte des lettres de M. Mizon (Voy, XI^{me} année, p. 364-365), adressées à M. Harry Alis, collaborateur du journal. Les détails qu'elles renferment ont une très grande importance au point de vue des relations internationales; nous regrettons de ne pouvoir les publier aujourd'hui. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

la Bible, eut lieu la disette qui conduisit en Égypte les fils de Jacob, et leur fit retrouver, dans le ministre de Pharaon, leur frère Joseph qu'ils avaient vendu.

Le gouvernement égyptien a permis aux particuliers de faire des fouilles archéologiques, à la seule condition que la moitié du produit de leurs recherches aille au musée de Boulacq, celui-ci conservant un droit de préemption sur tout objet d'un intérêt spécial. A moins que le service de surveillance ne soit très sérieusement organisé, il est à craindre que les touristes Cook ne profitent largement de cette permission pour gaspiller les antiquités égyptiennes, aussi une pétition a-t-elle été adressée par des amis de l'art et de l'histoire à lord Salisbury, pour qu'il cherche à obtenir du khédive la nomination d'un inspecteur anglais chargé de veiller à ce que les monuments ne soient pas détruits.

Une expédition partie de Korosko a essayé de reprendre Berber ; mais elle a échoué par suite de la vigoureuse résistance des derviches.

Un correspondant de Souakim écrit au *Daily Telegraph* que la famine continue à décimer les habitants ; les scheiks et les ulémas, aussi bien que les classes pauvres, manquent de pain. Quantité de natifs sont chassés de Souakim par ordre officiel pour périr de faim dans le désert. Des mères sont expulsées par une porte, tandis que leurs enfants le sont par une autre, pour aller mourir sans s'être revus sur la terre. Un grand nombre de ces exilés errent sur le bord de la mer, au milieu des écueils, vivant de coquillages, et attendant des jours meilleurs qui semblent ne devoir jamais luire pour eux.

La mission du comte Antonelli auprès de Ménélik, rencontre des difficultés. La monnaie dite érythréenne, frappée spécialement à l'usage du monarque éthiopien, mais à l'effigie couronnée du roi Humbert, n'a pas trouvé faveur, paraît-il, en pays choa. Le comte Antonelli requiert d'une manière assez pressante l'envoi d'une forte somme, en thalers de Marie-Thérèse, la cour d'Éthiopie refusant toute autre monnaie et les sujets de Ménélik n'en étant pas plus enthousiastes.

La maison française A. Savouré et Co, qui depuis 1884 entretient d'actives relations commerciales avec le Choa et les pays au sud de l'Abyssinie, s'est transformée en une Société anonyme sous le nom de Compagnie française de l'Afrique orientale. Elle se propose de mettre en valeur, à l'aide de capitaux français, les riches pays gallas, et de développer l'importance commerciale des possessions françaises d'Obock et de Djiboutil.

Par l'entremise de son ambassadeur Zia-Bey, la Porte a fait des démarches auprès du gouvernement italien pour lui faire savoir qu'en vue de protéger les musulmans, qui habitent l'Afrique orientale, contre les tentatives des missionnaires européens chargés de propager le catholicisme, elle a l'intention d'envoyer des ulémas dans le pays des Somalis et d'y fonder des écoles et des asiles pour les musulmans pauvres. Le ministre italien a assuré l'ambassadeur que le gouvernement restera indifférent en matière de propagande religieuse et que, s'ils respectent les lois indigènes, les missionnaires musulmans seront libres d'exercer leur ministère dans les pays soumis au protectorat italien.

Le comité promoteur de la Société italienne pour l'Afrique orientale s'est réuni

au siège de la direction de la Banque nationale. Ses membres appartiennent à l'aristocratie et à la haute banque. Le capital de la Société sera de vingt millions. Les premières opérations consisteront dans l'organisation du cabotage sur la côte des Somalis avec des vapeurs italiens, pour rendre la Société indépendante de l'Angleterre, qui lui a pourtant offert de mettre une flottille à sa disposition.

M. le capitaine Trivier s'est embarqué à Marseille le 18 novembre. Au lieu d'attaquer le continent africain par Dakar et de descendre vers le sud, comme cela avait été décidé, il l'abordera par Zanzibar, descendra le long de la côte orientale et remontera du Cap vers l'hémisphère nord. Il a pris avec lui, comme second, M. A. Métivier, déjà connu par son exploration du haut Orénoque.

Le nouveau steamer, le *Dunottar Castle*, a fait la traversée de Capetown à Plymouth en 16 jours 14 heures, malgré des vents contraires. C'est jusqu'ici le passage le plus rapide de l'Afrique australe en Angleterre.

La section du chemin de fer de 200 kilom. de Kimberley à Vrybourg, dans le Be-Chuanaland, a été ouverte le 3 décembre. On espère que celle de Vrybourg à Mafeking sera terminée au mois de mai prochain.

La voie ferrée a été prolongée de Colesberg jusqu'au territoire de la république du fleuve Orange.

La maison Woermann de Hambourg, prépare, pour la côte occidentale d'Afrique, un service régulier de vapeurs, qui commencera dès 1891 et qui sera établi de la façon suivante : Les départs auront lieu chaque mois, le 15 pour les ports du Maroc, le 1^{er} pour le territoire du Cameroun, le 8 service direct pour le Congo, le 15 pour les ports de la Côte-d'Or et le 20 pour les ports du Nord, jusqu'à la République de Libéria.

Deux nouveaux steamers ont été envoyés à Léopoldville, pour le service de l'État du Congo; la flottille du fleuve moyen se trouve portée à 33 bâtiments.

La mission Crampel, partie de Brazzaville le 23 août, est arrivée à Bangui, sur le haut Oubangi, le 24 septembre, avec les canonnières *Oubangi* et *Alima*.

M. Ponel, chef de poste de Bangui, a exploré la rive droite de l'Oubangi, jusqu'à 250 kilom. en amont de ce point.

M. Foureau, chargé par M. de Brazza de poursuivre la reconnaissance de la Sangha, s'est mis en route pour entreprendre sa mission ; de son côté, M. Fondère explorera la région comprise entre l'Oubangi et la Sangha.

Le major Claude Mac Donald a été désigné, en remplacement de M. Hewett, comme consul britannique pour les possessions allemandes du Cameroun. Sa juridiction s'étendra au territoire des Rivières de l'huile et au Niger, où les procédés de la Royal Company réclament une surveillance toute particulière.

M. Boegner, directeur de la Maison des missions protestantes de Paris, s'est embarqué le 5 décembre à Bordeaux pour le Sénégal, où la mission rencontre des difficultés pour la solution desquelles sa présence est nécessaire.

La commission espagnole chargée de traiter avec les commissaires français la question de la délimitation des territoires au nord du Congo français, partira pour Paris dans les premiers jours de janvier.

M. Léon Fabert, qui a déjà exploré le pays des Maures Braknas, s'est embarqué à Bordeaux à destination de St Louis du Sénégal, pour continuer ses études sur les Maures Trarsas, Braknas et Dowiches.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Les nouvelles de l'Afrique orientale présentent la chasse aux esclaves comme se poursuivant avec une nouvelle intensité sur les territoires avoisinant le **lac Victoria**. De sérieux combats ont été livrés sur plusieurs points entre les indigènes et les marchands d'esclaves. C'est au sud du lac Victoria, dans l'Ou-Soukouma, que la situation serait la plus critique. Emin-pacha aurait atteint l'extrémité sud du lac après avoir livré plusieurs combats aux chasseurs d'esclaves.

Une dépêche arrivée à Bruxelles annonce que la force publique de l'État indépendant du Congo, cantonnée au camp du **Sankourou**, au confluent du Loubi, s'est vue dans l'obligation d'agir contre une bande de chasseurs d'esclaves, pillards qui, sous les ordres de quelques sous-chefs arabes, dévastaient la région située au sud-est du camp. Le lieutenant Descamps, à la tête d'un détachement de soldats de l'État, a débarrassé le district de cette bande de malfaiteurs.

Une dépêche de Londres, du 13 décembre, à l'*Indépendance belge* rapporte que l'**Aborigines protection Society** a tenu un meeting pour protester contre les cruautés exercées à l'égard des nègres de l'Afrique, et révélées par la polémique Barttelot-Stanley-Jameson. M. Frédéric Harrison a demandé la mise en accusation des chefs de l'expédition Stanley. Le meeting a voté deux résolutions, la première demandant que le gouvernement anglais prenne les mesures nécessaires pour empêcher à l'avenir le retour de pareilles atrocités; la seconde invitant le gouvernement à employer toute son influence pour faire adopter et appliquer au plus vite les décisions de la Conférence anti-esclavagiste de Bruxelles.

Léon XIII a adressé aux évêques de la chrétienté catholique une lettre sur l'abolition de l'esclavage. Après avoir loué et remercié les souverains représentés à la Conférence de Bruxelles et les sociétés privées dont les délégués se sont réunis à Paris, il annonce son intention de veiller à ce que l'Évangile soit propagé en Afrique, afin que les noirs qui seront éclairés par cette lumière secouent le joug de la servitude humaine. « Là où les mœurs et les lois chrétiennes sont en vigueur, là